

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 12

Administration d'accueil : Ministère de la justice Direction de l'administration pénitentiaire	Catégorie : C
Corps : Adjoints administratifs Grade ou classe : Adjoint administratif	Indice sommital du corps : IM 473 Indice maximum de recrutement : IM 363

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

-Gestion administrative (gérer les positions administratives, répondre aux demandes des agents, suivi de certains dossiers, rédaction d'arrêtés) ;
-Secrétariat (traitement du courrier, réponses téléphoniques, gestion des fournitures, organisation du classement) Economat ;
-Comptabilité ;
-Greffes (service de gestion et de suivi des situations pénales des personnes détenues, instruction des aménagements de peine, classement, archivage, courrier).

Critères de sélection / Compétences recherchées :	Formation et stages :
<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur - Aptitude à travailler en équipe - Sens de l'organisation - Sens de la communication - Disponibilité - Discrétion - Maîtrise des outils informatiques. 	Une formation d'adaptation à l'emploi est prévue dont la durée dépendra du poste occupé.

Affectation : En services déconcentrés (siège des directions interrégionales, établissements pénitentiaires et service pénitentiaires d'insertion et de probation).	Dates de :
<ul style="list-style-type: none"> - Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 2 ans minimum Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition : - Détachement :

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

Les adjoints administratifs sont chargés de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat.

Ils peuvent être aussi bien recrutés sur les directions interrégionales qu'en établissement pénitentiaire.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Adjoint administratif principal de 1 ^{er} classe (3 ^{ème} grade) Echelle de rémunération C3	1 à 10	380-558	350/473	<u>Indice sommital du corps :</u> IM 473 Perspective de carrière Tableau d'avancement au choix ou par examen professionnel pour l'accès au corps des SA (cat. B)
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe (2 ^{ème} grade) Echelle de rémunération C2	1 à 12	356 à 486	332 à 420	<u>Perspective de carrière :</u> Tableau d'avancement au choix pour l'accès au 3 ^{ème} grade, Examen professionnel pour l'accès au corps des SA (cat. B)
Adjoint administratif (1 ^{er} grade) Echelle de rémunération C1	1 à 12	354 à 432	330 à 382	Indice maximum de recrutement : IM 363 <u>Perspective de carrière :</u> Tableau d'avancement au choix pour l'accès au 2 ^{ème} grade, Examen professionnel pour l'accès au corps des SA (cat. B)

SITE INTERNET DU MINISTERE :

<http://www.metiers.justice.gouv.fr/>